

## Formation DS20 : Gérer les délégués du personnel

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 3 janvier 2019

### Présentation

LE CONTENU DE CETTE FORMATION EST DESORMAIS REPRIS DANS LA FORMATION SUR LA NOUVELLE INSTANCE DU CSE

### Objectifs de la formation

- ✓ Identifier le rôle et les moyens de l'instance
- ✓ Faire face aux réclamations posées et y répondre
- ✓ Éviter tout risque de délit d'entrave au fonctionnement de l'instance

### Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel

### Pré-requis

Notions en droit social.

### Programme

#### La gestion des DP lors des réunions mensuelles

- Les principales attributions des DP (préparation des réunions, temps de la réunion, après-réunion).
- Les attributions spécifiques des DP : consultations spéciales

#### La gestion des DP en dehors des réunions mensuelles

- Le mandat (durée, incidents en cours de mandat, fin de mandat)
- L'exercice du mandat (heures de délégation, liberté de déplacement, communications auprès des salariés, local).
- Le statut protecteur.

### Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique expositive et interactive
- ✓ Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur et ordinateur portable

### Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

### Formations complémentaires

- ✓ Gérer le fonctionnement du comité d'entreprise - DS18
- ✓ Gérer le fonctionnement du CHSCT - DS19

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02